



Wallonie

Commune d'Aubel

## URBANISME - AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la SPRL LENARTZ FRERES, rue du Tilleul 27, à 4890 THIMISTER.

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, rue Tisman 11 et cadastré Section B, parcelle n° 667 b6.

Le projet consiste en **la transformation d'un bâtiment existant : aménagement d'un logement et d'une terrasse au 1er étage et combles**, et présente les caractéristiques suivantes :

**CoDT – art. D.IV.5 : demandes d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme en vigueur sur les points suivants :**

- *Superficie au sol des constructions supérieure aux 20% de la surface de la parcelle ;*
- *Recul latéral vis-à-vis des limites de parcelle inférieur à 5m ;*
- *Toitures plateformes, matériaux de couverture et débordements ;*
- *Plusieurs matériaux envisagés en façades ;*
- *Bardage bois envisagé en façade ;*
- *Baies horizontales, et teinte des menuiseries ;*

Le dossier peut être consulté à l'**Administration Communale** (voir adresse ci-dessous) :

**DE PREFERENCE SUR RDV, AFIN DE PERMETTRE LE RESPECT DES DISTANCES SOCIALES REQUISES**

les jours ouvrables de **9h00 à 12h00, et le mercredi de 13h30 à 16h30.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Mme ROHEN ou Mr NELISSEN (service urbanisme)** - téléphone : **087/68.01.38**, mail : **urbanisme@aubel.be**, dont le bureau se trouve à **l'Administration Communale (Service de l'Urbanisme) – Place Nicolaï n° 1 (1<sup>er</sup> étage) – 4880 Aubel.**

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du lundi 20.09.2021 au lundi 04.10.2021 au Collège Communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal – Place Nicolaï n°1 – 4880 Aubel**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**